Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Monsieur Guy Marcel Louis LE FALHER/Madame Michèle Monique Marie KERNEUR – Annonce civile

Référence : L032357

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 18 juillet 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile

OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES Aménagement de régime matrimonial LE FALHER INSERTION -aménagement DE REGIME MATRIMONIAL Suivant acte reçu par Maître Guillaume BRETON, Notaire membre de la SELARL dénommée « OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES » société titulaire d'Offices Notariaux dont le siège est à LORIENT (56100) 17 rue Blanqui, CRPCEN 56120, le 13 juin 2025, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial. ENTRE : Monsieur Guy Marcel Louis LE FALHER, retraité de la marine marchande, et Madame Michèle Monique Marie KERNEUR, sans profession, demeurant ensemble à PLOUHINEC (56680) 3 lotissement de Ker Hélène. Monsieur est né à PLOUHINEC (56680) le 20 mai 1958, Madame est née à HENNEBONT (56700) le 26 janvier 1963. Bien apporté Monsieur Guy Marcel Louis LE FALHER déclare apporter les biens immobiliers sis à PLOUHINEC (MORBIHAN) 56680, 3 Lotissement de Kerhélène. Madame Michèle Monique Marie KERNEUR déclare apporter les biens immobiliers sis à PLOUHINEC (MORBIHAN) 56680, 17-21 Kerprat, et la nue propriété des biens immobiliers sis à PLOUHINEC (MORBIHAN) 56680, 19 Lieu-dit Kerprat. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE